

# Sélection d'article sur la politique suisse

processus

**Loi sur les aides financières aux organisations de cautionnement en  
faveur des petites et moyennes entreprises. Modification**

# Imprimer

## Éditeur

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Contributions de

Zumofen, Guillaume

## Citations préféré

Zumofen, Guillaume 2024. *Sélection d'article sur la politique suisse: Loi sur les aides financières aux organisations de cautionnement en faveur des petites et moyennes entreprises. Modification, 2018*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), téléchargé le 24.04.2024.

# Sommaire

<b>Chronique générale</b>	<b>1</b>
<b>Economie</b>	<b>1</b>
Politique économique	1
Droit des sociétés	1
Ordre économique	1

# Abréviations

---

# Chronique générale

## Economie

### Politique économique

#### Droit des sociétés

OBJET DU CONSEIL FÉDÉRAL  
DATE: 26.09.2018  
GUILLAUME ZUMOFEN

Le Conseil national a accepté, par 182 voix contre 0, la modification de la **loi sur les aides financières aux organisations de cautionnement en faveur des petites et moyennes entreprises**. Cette adaptation concrétise la motion Comte (plr, NE) 15.3792. Concrètement, elle augmente le plafond de cautionnement de 500'000 à 1 million de francs et réoriente le principe de subsidiarité des mesures des cantons vers le marché des crédits. Elle permet ainsi d'améliorer les conditions-cadres pour les PME. Parallèlement, le Conseil national a également accepté l'abrogation de la loi fédérale sur l'octroi de cautionnements et de contributions au service de l'intérêt dans les régions de montagne et le milieu rural en général. En effet, cette loi était devenue obsolète depuis l'introduction, en 2008, de la nouvelle politique régionale de la Confédération.<sup>1</sup>

#### Ordre économique

OBJET DU CONSEIL FÉDÉRAL  
DATE: 14.12.2018  
GUILLAUME ZUMOFEN

La chambre des cantons a confirmé la décision du Conseil national. Elle a adopté à l'unanimité la **loi sur les aides financières aux organisations de cautionnement en faveur des petites et moyennes entreprises**. Les PME auront donc un accès facilité à un crédit bancaire grâce au doublement du plafond de cautionnement de 500'000 à 1 millions de francs.<sup>2</sup>

---

1) BO CN, 2018, pp.1593; FF 2018, pp.1253; FF 2018, pp.1281; FF 2018, pp.1285

2) BO CE, 2018, p.1080; BO CE, 2018, pp.1080; BO CE, 2018, pp.949; BO CN, 2018, p.2253; Communiqué de presse, CER-CE, 10.10.2018